

## Clou Podotactile à Frapper INGENO - Inox A2/304 Noir

Référence : 3280940



### DESCRIPTION :

Clou podotactile en Inox A2 / 304

ces clous podotactiles noir sont parfaits pour la création d'une BEV (bande d'éveil à la vigilance) en haut d'une volée d'escalier, de chaque côté d'une traversée piétonne et sur les quais de gares, tramways et maritimes.



### INFORMATION PRODUIT

La dimension de ces clous podotactiles leur permet d'être **déTECTABLES facilement** aussi bien par les personnes en fauteuil que les personnes utilisant une canne blanche. Vous pouvez ainsi **prévenir efficacement de la présence d'un obstacle**, qu'il s'agisse d'un escalier, d'un passage piéton ou encore de la bordure du quai dans une gare.

Deux longueurs de tiges sont disponibles : courte et standard. **La tige courte est idéale pour une installation dans les supports de type parquet, carrelage ou plancher chauffant.** Excellente protection anti-corrosion.

Ils vous sont proposés sous **deux conditionnements** : à l'unité ou par **lot de 250 pièces**. Pour créer un mètre linéaire de



#### Par Courier

408 Rue Albert Bailly  
59290 WASQUEHAL



#### Par Téléphone

03 66 72 41 50  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 18h



#### Par Fax

09 72 33 92 93  
24h/24 7j/7



#### Par Internet

www.handinorme.com  
mail : contact@handinorme.com

BEV, vous nécessitez environ 150 clous.

## Caractéristiques

- **Matière** : Inox A2 / 304 traité noir
  - teinte noire uniforme, couvrance et tenue élevée
  - contraste visuel respecté
  - excellente protection anti-corrosion
- **Coloris** : Noir
- **Hauteur** : 5 mm
- **Nombre de stries** : 9
- **Tige** :  $\varnothing$ 7,85 mm
- **$\varnothing$  moletage** : 8,3 mm
- **Longueur tige** :
  - **Standard** : 16 mm
  - **Courte** : 13 mm
- **Usage** :
  - Intérieur
  - Extérieur
- **Conformité** : Norme NF P 98-351
- **Conditionnement** :
  - 1 unité
  - 250 unités

## Conseils de pose

- Positionnez votre gabarit sur le sol

Pas de freinage : Positionnez le gabarit à 50 cm de distance de la 1<sup>ère</sup> marche (possibilité de réduire à la largeur du giron de la marche max 28), du quai ou de la chaussée.

- Percez 3 trous dans les angles du gabarit ? 10 et placez les pions de positionnement dans ces trous afin de stabiliser le gabarit

- Percez\* tous les trous au diamètre pré-défini, profondeur 20mm (tige standard), 15mm (tige courte), 45mm (tige longue spéciale enrobé)

- Retirez les pions de positionnement

- Enfoncez chaque clou au maillet anti-rebond (matériau souple)

(la tête du clou doit bien être plaquée sur le sol)

ATTENTION :

\* Valider le diamètre de perçage au préalable (selon la nature du support)

(ex: si le support est tendre, commencez à percer au diamètre 8 mm, puis monter progressivement jusqu'à avoir la bonne interférence. Maximum diamètre 10mm)

\* Utiliser impérativement le foret adapté au support

\* bien utiliser un MAILLET non métallique pour la pose, à savoir un maillet en résine ou en plastique pour éviter que le maillet ne détériore les clous en les frappant.

## INFORMATION



### Par Courrier

408 Rue Albert Bailly  
59290 WASQUEHAL



### Par Téléphone

03 66 72 41 50  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 18h



### Par Fax

09 72 33 92 93  
24h/24 7j/7



### Par Internet

www.handinorme.com  
mail : contact@handinorme.com

- **Laissez un espace de 50 cm** (+ ou - 2 cm) entre l'obstacle à signaler, comme une première marche d'escalier, l'emplacement d'une traversée piétonne ou le vide du quai, et la bande podotactile. Cet espace est un "pas de freinage" permettant à l'utilisateur de s'arrêter s'il le souhaite.
- La bande **doit être parallèle à la bordure des trottoirs**, pour les passages piéton et les quais, **ou à la descente des escaliers**.
- La **largeur standard réglementaire de la bande podotactile est de 58,75 cm**, exception faite des quais de transports en commun et des îlots-refuges où la largeur est réduite à 40 cm.
- La **largeur d'une bande podotactile en haut d'une volée d'escaliers peut exceptionnellement être de 40 cm** et est tolérée dans les Installations Ouvertes au Public ou dans les Établissements Recevant du Public.
- **Contrastez la bande de plots par rapport à son support** ou au sol.

Découvrez comment posez vos clous podotactiles avec notre vidéo



**Ce que dit la loi** Annexe 7 de l'Arrêté du 8 Décembre 2014 et de l'Arrêté du 20 Avril 2017

*"Une bande d'éveil à la vigilance a pour objectif d'éveiller la vigilance des personnes présentant une déficience visuelle par détection tactile et visuelle.*

*Elles peuvent être installées dans les parties extérieures des établissements recevant du public et dans les installations ouvertes au public.*

*Une bande d'éveil à la vigilance présente les caractéristiques suivantes :*

- Elle est constituée de plots régulièrement espacés ;
- Sa largeur est suffisante pour être détectée à la canne blanche et pour ne pas être enjambée par le piéton ;
- Elle est visuellement contrastée par rapport à son environnement immédiat ;
- Elle est non-glissante ;
- Elle ne présente pas de gêne pour les personnes présentant des difficultés pour se déplacer ;
- Elle est placée à une distance de la zone de danger correspondant au pas de freinage."

## Tableau des déclinaisons possibles

Réf. 3280940 Taille - Courte, Conditionnement - 1 unité

Réf. 3280941 Taille - Standard, Conditionnement - 1 unité

Réf. 3280237 Taille - Courte, Conditionnement - 250 unités

Réf. 3280243 Taille - Standard, Conditionnement - 250 unités



### Par Courrier

408 Rue Albert Bailly  
59290 WASQUEHAL



### Par Téléphone

03 66 72 41 50  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 18h



### Par Fax

09 72 33 92 93  
24h/24 7j/7



### Par Internet

www.handinorme.com  
mail : contact@handinorme.com